

10. La fréquence

La fréquence désigne le nombre de fois qu'un événement fictionnel est raconté par rapport au nombre de fois qu'il est censé s'être produit.

On distingue trois relations possibles :

1. Raconter une fois ce qui s'est passé une fois (récit ou **mode singulatif**, scène "singulative" (récit d'action) : « *Hier, je me suis acheté un costume* ». Ou raconter plusieurs fois ce qui s'est passé plusieurs fois. « *Samedi je me suis couché tôt. Dimanche, je me suis couché tôt...* ».

Le **singulatif** se définit, non par le nombre des occurrences de l'événement, mais par l'égalité de ce nombre dans le récit comme dans l'histoire.

2. Raconter plusieurs fois ce qui s'est passé une fois (récit **répétitif**) : « *Hier, je me suis acheté un costume. Hier, je me suis acheté un costume* ».

La répétition peut se faire avec des variations stylistiques : « *J'ai été content d'avoir acheté un costume* ».

3. Raconter une fois ce qui s'est passé plusieurs fois (récit **itératif**) : « *Tous les jours, je me couche tôt* », « *Chaque année je me rends à la foire* », « il

Le récit itératif évoque l'habitude.